

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON-DE-BEAUCE

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 13 juillet 2020, 19h00 du conseil de la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce sise au 127-A, 1^{re} Avenue Sud, Saint-Gédéon-de-Beauce.

Sont présents : M. Christian Bégin, conseiller siège 1 M. Claude Deblois, conseiller siège 2
M. Alain Nadeau, conseiller siège 5 M. Claude Lachance, conseiller siège 4
M. Rémi Tanguay, conseiller siège 6

Est absent : M. Germain Fortin, conseiller siège 3 (en service dans le cadre de ses fonctions d'ambulancier)

Monsieur Alain Quirion, président d'assemblée constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Madame Erika Ouellet, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

1 Renonciation à l'avis de convocation

2020-07-185 Considérant l'article 157 du code municipal qui permet de renoncer à l'avis de convocation prévu aux articles 155 et 156 lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y assistent;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Deblois, il est résolu de renoncer à cet avis de convocation.

Adoptée à l'unanimité

2 Ouverture de la séance

Monsieur Alain Quirion, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil. (18h00)

2020-07-186 **3 Adoption de l'ordre du jour**

Considérant que tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que monsieur le maire en fait lecture au bénéfice de l'auditoire;

1. Renonciation à l'avis de convocation
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et approbation de l'ordre du jour
4. Achat véhicule voirie
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémi Tanguay, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

2020-07-187 **4. Achat véhicule de voirie**

Attendu qu'il y a lieu de changer le Dodge Ram servant de véhicule de voirie;

Attendu qu'il y a recherche de prix sur le territoire de la MRC Beauce-Sartigan;

St-Georges Chevrolet , 41 641.65 \$

St-Georges Ford , 49 056.39 \$

Kennebec St-Georges , 42 907.52 \$

Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Germain Fortin, il est résolu;

Que le conseil retienne le plus bas soumissionnaire et procède à l'achat du Chevrolet Silverado 1500WT cabine double 4RM 147 po au montant de 41 641.65\$ qui sera prélevé au surplus accumulé;

Que le conseil autorise monsieur Alain Quirion, maire à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce tout document nécessaire à l'acquisition auprès de St-Georges Chevrolet;

Que la présente résolution remplace celle de la séance extraordinaire du 13 juillet 2020 numéro 2020-07-180.

Adopté à l'unanimité

5. Période de questions

2020-07-188 **6. Levée de l'assemblée**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Christian Bégin, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay, il est résolu de lever la séance. (18h36)

Adopté à l'unanimité

Président :.....

Je, Alain Quirion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Directrice générale :.....